

Déclaration de Mme Astou Diouf à l'issue d'une mission du FMI au Burundi

FMI, le 7 octobre 2023 Les services du FMI achèvent leur visite au Burundi. Communiqué de presse n°23/337 Les communiqués de presse de fin de mission contiennent des déclarations des équipes des services du FMI qui rendent compte de leurs conclusions préliminaires à l'issue de leur visite dans un pays. Les avis exprimés dans la présente déclaration sont ceux des services du FMI et ne correspondent pas nécessairement à ceux du conseil d'administration.

l'économie burundaise continue de croître ; cependant, le dynamisme économique est entravé par des chocs et divers défis, notamment des pénuries de carburant, une faible disponibilité de devises pour les importations et une persistance de pressions inflationnistes. La dépréciation de 38 % du taux de change nominal effectuée par la banque centrale le 4 mai 2023 a permis de réduire la prime sur le marché des changes parallèle. Cette dernière a toutefois augmenté depuis lors. L'agenda de réformes du Burundi vise à favoriser la reprise économique après les chocs que l'économie a subis dernièrement, à rétablir la viabilité extérieure et à renforcer la viabilité de la dette, tout en créant un espace budgétaire pour permettre une croissance soutenue et inclusive. Au-delà d'un équilibre de mesures macroéconomiques soigneusement calibrées, il sera primordial pour le Burundi d'entreprendre des réformes visant à favoriser la croissance et à renforcer la gouvernance tout en restant attentif aux facteurs de vulnérabilité du secteur financier.

Bujumbura, le 5 octobre 2023 - Une équipe du Fonds monétaire international (FMI) dirigée par Mme Mame Astou Diouf, cheffe de mission pour le Burundi, a séjourné à Bujumbura du 25 au 29 septembre 2023 et a mené du 2 au 4 octobre des discussions virtuelles avec les autorités burundaises sur les évolutions macroéconomiques récentes et les avancées vers les objectifs du nouvel accord au titre de la facilité d'élargie de crédit (FEC). À l'issue de la mission, Diouf a fait la déclaration suivante : « Le 17 juillet 2023, le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé un accord d'une durée de 38 mois au titre de la facilité d'élargie de crédit (FEC) ouvrant un accord de 200,2 millions de DTS (soit environ 261,7 millions de dollars, représentant 130 % de la quote-part du Burundi). Les entretiens menés au cours de la mission ont porté sur les récentes évolutions macroéconomiques et les mesures mises en œuvre par les pouvoirs publics, les avancées dans la mise en œuvre de l'agenda de réformes du programme FEC, ainsi que sur les perspectives macroéconomiques et les actions planifiées à court terme. « La croissance économique devrait s'accroître en 2023 par rapport à 2022 (1,8 %), sous l'impulsion des secteurs secondaire et tertiaire, indiquant que l'économie burundaise continue à se redresser. Toutefois, cette croissance est ralentie par des chocs. En effet, les effets néfastes de l'arrivée tardive des pluies de la fin de l'année 2022 se sont répercutés sur les récoltes de 2023, le commerce et la distribution de produits agricoles. L'intérieur du pays est entravé par des pénuries de carburant causées par une disponibilité limitée de devises pour fins d'importations, les cours d'importations élevés de certains produits et des problèmes d'approvisionnement. Les hausses de prix à la pompe effectuées en juillet et en septembre 2023 et celle de volume importé de carburant ont permis d'établir des prix à la hauteur des coûts de revient du carburant et de pallier les pénuries. « Les pressions sur les prix se sont poursuivies, tirées par les prix des produits alimentaires. L'inflation moyenne s'est établie autour de 29 % sur la période de janvier à août 2023, malgré un léger ralentissement entre juillet. Les effets bénéfiques de la nouvelle récolte agricole sur les prix ont été contrebalancés par les prix élevés des importations dus à la guerre en Ukraine et à des facteurs intérieurs. « La viabilité extérieure demeure un défi urgent. Le déficit de la balance des transactions courantes devrait s'élargir en 2023 (15,6 % du PIB en 2022). Les réserves en devises ont continué à diminuer, s'établissant à 59,7 millions de dollars (environ 0,5 mois d'importations) en mi-septembre (contre 1,3 mois d'importations à la fin mars 2023), en raison de la facture des importations et du report des exportations dorénavant. Le déficit a été amené par une hausse des transferts de fonds privés et le premier décaissement du FMI au titre de la FEC. « La dépréciation de 38 % du taux de change nominal effectuée par la banque centrale le 4 mai 2023 a temporairement réduit la prime sur le marché des changes parallèle. Toutefois, alors que cette prime était d'environ 4 % le 4 mai, elle a augmenté depuis (à environ 57,4 % à fin septembre). Le secteur financier fait preuve de résilience. « Dans le cadre de l'arrangement au titre de la FEC, les autorités burundaises se sont engagées à mettre en œuvre un programme d'élargie de réformes macroéconomiques visant à relever les principaux défis. Y inclus : à « Relancer la consolidation budgétaire, de façon compatible avec une croissance économique, pour favoriser la viabilité de la dette tout en protégeant les populations vulnérables. Selon les estimations préliminaires, le déficit budgétaire s'est considérablement creusé au cours de l'exercice 2022/23 (juin-juillet) par rapport à l'exercice 2021/22 (7 % du PIB), essentiellement sous l'effet des salaires, des subventions et d'une accélération des investissements. Un retour à la consolidation budgétaire est prévu dans le cadre du programme FEC à partir de l'exercice 2023/24, grâce à des mesures d'accroissement des recettes et de restriction de dépenses courantes, tout en préservant les dépenses sociales et l'investissement public efficient. La dette publique devrait diminuer à moyen terme. à « Rééquilibrer la position extérieure et ralentir le financement monétaire. La banque centrale s'est engagée à recalibrer les politiques monétaire et extérieure afin de reconstituer les réserves de change et d'améliorer l'efficacité du marché des changes. Ces mesures de rééquilibrage consistent essentiellement à libéraliser le marché des changes, à resserrer la politique monétaire et à réduire le financement monétaire du budget. Elles contribueront à endiguer les pressions inflationnistes. à « Les réformes de la gouvernance et les réformes structurelles pourvoient un environnement des affaires favorable à une croissance tirée par le secteur privé, riche en emplois et inclusive. « Le FMI reste déterminé à soutenir les efforts des autorités burundaises en vue de réduire les déséquilibres extérieurs, maîtriser l'inflation, préserver la viabilité de la dette, favoriser la gouvernance et promouvoir une croissance durable et inclusive. « La mission a rencontré S.E. le Premier ministre Gervais Ndirakobuca ; S.E. Audace Niyonzima, ministre des Finances, du Budget et de la Planification économique (MFBPE) ; M. Dieudonné Murengerantwari, gouverneur de la Banque de la République du Burundi (BRB) ; et M. me Francine Inarukundo, secrétaire permanente du MFBPE. La mission a également rencontré d'autres responsables des administrations publiques et de la BRB, ainsi que des représentants des banques commerciales, du secteur privé, de la société civile et des bailleurs de fonds. « La mission tient à saisir cette occasion pour remercier chaleureusement

les autorités burundaises de leur hospitalité et de leur coopération, ainsi que des entretiens ouverts et constructifs qui ont eu lieu ».